



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**Commune de Brax**

Numéro SIRET : 21470040300014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE AGEN MUNICIPALE

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**  
**voté par nature**

**BUDGET Commune de Brax**

**ANNEE 2017**

**SOMMAIRE**

Pages	
	I. Informations générales
3	A - Informations statistiques, fiscales et financières
4	B - Modalités de vote du budget
	II. Présentation générale du budget
5	A1 - Vue d'ensemble - Sections
6	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
7	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
8	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
9	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III. Vote du budget
10-12	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
13-14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
15-16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
17-18	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
19	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

<b>IV. ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	A - Eléments du bilan		X
	A1 - Présentation croisée par fonction		X
	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		X
	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		X
20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
21-22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
23-24	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
25	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N		X
	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes		X
30	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A4 - Etat des provisions	X	
	A5 - Etalement des provisions	X	
32	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
33	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section de fonctionnement		X
	A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Section d'investissement		X
	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Section de fonctionnement		X
	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Section d'investissement		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
37	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
	B - Engagements hors bilan		X
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
40	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux catégories d'emprunt	X	
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
43-44	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
	C - Autres éléments d'informations		X

**SOMMAIRE**

<b>IV. ANNEXES</b>		<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
46-48	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
50	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
	D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures		X
52	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
53	D2 - Arrêté et signatures	X	

<table border="1"> <tr> <td>4</td><td>7</td><td>1</td><td>1</td><td>5</td><td>0</td><td>4</td><td>0</td> </tr> </table> <b>Commune de Brax</b> <b>BP 2017</b>	4	7	1	1	5	0	4	0	<b>BUDGET PRIMITIF</b>
4	7	1	1	5	0	4	0		

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	2 046
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine)	8
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Agglomération d'Agen	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 104 359,00	1 637 644,00	819,23	746,36

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	536,11	
2	Produits des impositions directes/population	353,04	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	537,76	
4	Dépenses d'équipement brut/population	383,99	
5	Encours de dette/population	615,16	
6	DGF/population	78,36	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0,4915	
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1,0754	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,7140	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,1439	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprise au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios pré respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
  - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B3,
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne de budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 608 122,00	1 134 618,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		473 504,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		1 608 122,00	1 608 122,00

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	1 571 192,00	2 044 263,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	494 925,00	
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>		21 854,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		2 066 117,00	2 066 117,00

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>3 674 239,00</b>	<b>3 674 239,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificative et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telle qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	312 700,00		311 720,00		
012	Charges de personnel et frais assimilé	517 700,00		529 200,00		
014	Atténuations de produits	50 030,00		50 030,00		
65	Autres charges de gestion courante	123 480,00		118 980,00		
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 003 910,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 009 930,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	40 000,00		36 000,00		
67	Charges exceptionnelles	550,00		3 500,00		
68	Dotations provisions semi-budgétaires (					
022	Dépenses imprévues	9 818,00		5 400,00		
<b>Total des dépenses réelles de fonct.</b>		<b>1 054 278,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 054 830,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (	499 352,00		535 000,00		
042	Opé. d'ordre transfert entre sections (2)	34 240,00		18 292,00		
043	Opé. d'ordre intérieur de la sect. fonct					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonct.</b>		<b>533 592,00</b>	<b>0,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 587 870,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 608 122,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	1 000,00		2 000,00		
70	Produits des services, domaine et vent	46 100,00		36 000,00		
73	Impôts et taxes	770 693,00		801 780,00		
74	Dotations, subventions et participations	231 353,00		224 238,00		
75	Autres produits de gestion courante	36 700,00		40 000,00		
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 085 846,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 104 018,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	1 600,00		600,00		
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonct.</b>		<b>1 087 446,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 104 618,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opé. ordre transfert entre sections (2)	37 688,00		30 000,00		
043	Opé. ordre intérieur de la sect. fonct.(2)					
<b>Total des recettes d'ordre de fonct.</b>		<b>37 688,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 125 134,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 134 618,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>473 504,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>473 504,00</b>
--	-------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (1)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Solde de l'opération : DF 023 + DF 042 - RF 042

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)	6 000,00		6 000,00		
204	Subventions d'équipement versées	14 000,00	9 000,00	169 120,00		9 000,00
21	Immobilisations corporelles	97 500,00	158 000,00	719 500,00		158 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	480 000,00	327 925,00	35 000,00		327 925,00
	Total des opérations d'équipement					
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>597 500,00</b>	<b>494 925,00</b>	<b>929 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>494 925,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilés	942 594,00		90 000,00		
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	4 678,00		1 572,00		
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>947 272,00</b>	<b>0,00</b>	<b>91 572,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers			520 000,00		
<b>Total des dépenses réelles d'invest.</b>		<b>1 544 772,00</b>	<b>494 925,00</b>	<b>1 541 192,00</b>	<b>0,00</b>	<b>494 925,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	37 688,00		30 000,00		
041	Opérations patrimoniales	864,00				
<b>Total des dépenses d'ordre d'invest.</b>		<b>38 552,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 583 324,00</b>	<b>494 925,00</b>	<b>1 571 192,00</b>	<b>0,00</b>	<b>494 925,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>494 925,00</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2016	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement reçues (sf 138)	154 025,00		441 600,00		
16	Emprunts et dettes assimilés	854 594,00				
20	Immobilisations incorporelles (sf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 008 619,00</b>	<b>0,00</b>	<b>441 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sf 1068)	38 200,00		56 300,00		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	509 755,00		473 071,00		
138	Autres subv. d'investissement non transférables					
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)					
26	Participations et créances ratt. à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	2 050,00				
<b>Total des recettes financières</b>		<b>550 005,00</b>	<b>0,00</b>	<b>529 371,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opé. pour le compte de tiers			520 000,00		
<b>Total des recettes réelles d'invest.</b>		<b>1 558 624,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 490 971,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	499 352,00		535 000,00		
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	34 240,00		18 292,00		
041	Opérations patrimoniales	864,00				
<b>Total des recettes d'ordre d'invest.</b>		<b>534 456,00</b>	<b>0,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 093 080,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 044 263,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>+</b>	<b>21 854,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>=</b>	<b>21 854,00</b>

## Pour information :

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.	<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (1)</b>	<b>0,00</b>
--	---	-------------

(1) Solde de l'opération : RI 021 + RI 040 - DI 040



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	311 720,00		311 720,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	529 200,00		529 200,00
014	Atténuations de produits	50 030,00		50 030,00
60	<i>Achats et variations de stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	118 980,00		118 980,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	36 000,00		36 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00		3 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires		18 292,00	18 292,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	5 400,00		5 400,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		535 000,00	535 000,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>1 054 830,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>1 608 122,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 608 122,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)	90 000,00		90 000,00
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 000,00		6 000,00
204	Subventions d'équipement versées	178 120,00		178 120,00
21	Immobilisations corporelles	877 500,00		877 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours	362 925,00	30 000,00	392 925,00
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	520 000,00		520 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	1 572,00		1 572,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>2 036 117,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>2 066 117,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 066 117,00</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	2 000,00		2 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	36 000,00		36 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>		30 000,00	30 000,00
73	Impôts et taxes	801 780,00		801 780,00
74	Dotations, subventions et participations	224 238,00		224 238,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	600,00		600,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires			
79	<i>Transferts de charges</i>			
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>1 104 618,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>1 134 618,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>473 504,00</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 608 122,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	56 300,00		56 300,00
13	Subventions d'investissement reçues	441 600,00		441 600,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilés (sf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances ratt. à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		16 763,00	16 763,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	520 000,00		520 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		1 529,00	1 529,00
49	<i>Provisions pour dépréciation comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		535 000,00	535 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations			
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>1 017 900,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>1 571 192,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>21 854,00</b>
--	------------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	<b>473 071,00</b>
-----------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 066 117,00</b>
---	---------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>312 700,00</b>	<b>311 720,00</b>	
60611	Eau et assainissement	10 000,00	9 000,00	
60612	Energie - Electricité	43 000,00	42 000,00	
60621	Combustibles	2 000,00	2 000,00	
60622	Carburants	3 500,00	3 500,00	
60623	Alimentations		100,00	
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	500,00	
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	25 000,00	
60633	Fournitures de voirie	500,00	500,00	
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 000,00	
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 000,00	
6065	Livres,disques,cassettes(bibliothèque,médi	200,00	200,00	
6067	Fournitures scolaires	5 390,00	5 730,00	
6068	Autres matières et fournitures	45 000,00	30 000,00	
611	Contrats de prestations de services	23 600,00	23 600,00	
6135	Locations mobilières	4 500,00	4 500,00	
61521	Terrains	5 000,00	5 000,00	
615221	Bâtiments publics	6 000,00	6 000,00	
615228	Autres bâtiments	4 000,00	4 000,00	
615231	Voiries	20 000,00	30 000,00	
615232	Réseaux	15 000,00	5 000,00	
61551	Matériel roulant	6 000,00	6 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	3 000,00	
6156	Maintenance	20 000,00	20 000,00	
6161	Multirisques	8 000,00	6 000,00	
6168	Autres	4 000,00	3 000,00	
617	Etudes et recherches	400,00	500,00	
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 500,00	
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	5 000,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	1 000,00	
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	500,00	
6228	Divers	100,00	100,00	
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 500,00	1 500,00	
6236	Catalogues et imprimés	7 000,00	7 000,00	
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	
6247	Transports collectifs	3 710,00	3 890,00	
6248	Divers	100,00	100,00	
6256	Missions		500,00	
6257	Réceptions	3 500,00	3 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 500,00	
6262	Frais de télécommunications	6 500,00	7 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	1 200,00	2 000,00	
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	1 000,00	
6284	Redevances pour services rendus	4 500,00	4 500,00	
62876	Au GFP de rattachement	6 000,00	7 500,00	
62878	A d'autres organismes		1 000,00	
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 000,00	
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>517 700,00</b>	<b>529 200,00</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6216	Personnel affecté par le GFP de rattacheme		3 500,00	
6218	Autres personnel extérieur	20 000,00	28 000,00	
6331	Versement de transport	2 200,00	2 200,00	
6332	Cotisations versées au FNAL	500,00	500,00	
6336	Cotisations au centre national et CNFPT	7 500,00	7 500,00	
6338	Autres impôts,taxes&vers.assimilés sur rém	1 000,00	1 000,00	
6411	Personnel titulaire	280 000,00	280 000,00	
6413	Personnel non titulaire	8 000,00	8 000,00	
64162	Emplois d'avenir	33 000,00	33 000,00	
64168	Autres emplois d'insertion	15 000,00	15 000,00	
6451	Cotisations à l'URSSAF	56 000,00	56 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	70 000,00	70 000,00	
6454	Cotisations aux ASSEDIC	4 500,00	4 500,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	15 000,00	15 000,00	
6456	Versement au FNC du supplément familial	1 000,00	1 000,00	
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	3 500,00	3 500,00	
6488	Autres charges	500,00	500,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>50 030,00</b>	<b>50 030,00</b>	
73918	Autres revers. sur autres impôts locaux ou a	30,00	30,00	
739221	FNGIR		50 000,00	
73923	Reversements sur FNGIR	50 000,00		
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>123 480,00</b>	<b>118 980,00</b>	
6531	Indemnités	56 000,00	56 000,00	
6532	Frais de mission	500,00	500,00	
6533	Cotisations de retraite	2 500,00	2 500,00	
6535	Formation	4 000,00	4 000,00	
6536	Frais de représentation du maire	100,00	100,00	
65372	Cotis. au fond de financ. de l'alloc. fin manda	100,00	100,00	
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	2 500,00	
65548	Autres contributions	10 000,00	5 000,00	
657348	Autres communes	1 750,00	1 750,00	
657362	CCAS	1 000,00	1 500,00	
6574	Subv.fonct.aux asso.&autres pers. de droits	45 000,00	45 000,00	
658	Charges diverses de la gestion courante	30,00	30,00	
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'</b>			
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES</b>		<b>1 003 910,00</b>	<b>1 009 930,00</b>	<b>0,00</b>
<b>(a) = 011 + 012 + 014 + 65</b>				
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>40 000,00</b>	<b>36 000,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	40 000,00	36 000,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>550,00</b>	<b>3 500,00</b>	
6718	Autres charges exceptionnelles sur op.de g	350,00		
673	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	200,00	3 500,00	
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>9 818,00</b>	<b>5 400,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>1 054 278,00</b>	<b>1 054 830,00</b>	<b>0,00</b>
<b>= a + b + c + d + e</b>				
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>499 352,00</b>	<b>535 000,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>34 240,00</b>	<b>18 292,00</b>	
6681	Indem. remboursement anticipé d'emprunt à	17 688,00		
6811	Dot.aux amort.des immo.incorporelles & co	15 022,00	16 763,00	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
6862	<i>Dot.aux amort.charges financières à répart</i>	1 530,00	1 529,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>533 592,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</i>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>533 592,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 587 870,00</b>	<b>1 608 122,00</b>	<b>0,00</b>

+	<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>0,00</b>
+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 608 122,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>1 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	
6419	Remboursements sur rémunérations du pe	1 000,00		
6459	Remb. sur charges Sécurité Sociale et Pr		2 000,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, domaine et vente</b>	<b>46 100,00</b>	<b>36 000,00</b>	
70311	Concession dans les cimetières (produit ne	100,00	100,00	
70312	Redevances funéraires	1 500,00	1 400,00	
70323	Redevance d'occupation du dom.public co	2 000,00	6 000,00	
7067	Redev.&droits des serv.péri-scolaire&ense	30 000,00	20 000,00	
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	6 500,00	2 500,00	
70876	par le GFP de rattachement	6 000,00	6 000,00	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>770 693,00</b>	<b>801 780,00</b>	
73111	Taxes foncières et d'habitation	681 729,00	688 343,00	
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	63 437,00		
73211	Attribution de compensation		63 437,00	
73223	Fds de péréquation des ress com et interc		30 000,00	
7325	Fonds péréquation des ressources interco	20 527,00		
7381	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.fo	5 000,00	20 000,00	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>231 353,00</b>	<b>224 238,00</b>	
7411	Dotation forfaitaire	150 769,00	135 346,00	
74121	Dotation de solidarité rurale	24 609,00	26 696,00	
74127	Dotation nationale de péréquation	3 952,00	3 557,00	
74712	Emplois d'avenir	20 000,00	13 000,00	
74718	Autres	4 200,00		
74751	GFP de rattachement		500,00	
7478	Autres organismes	15 000,00	15 000,00	
748314	Dotation unique compensations spécifiques	361,00	112,00	
74834	Etat-Compens.au titre exonérations taxes f	1 287,00	5 384,00	
74835	Etat-Compens.au titre exonérations taxes d	11 175,00	16 643,00	
7488	Autres attributions et participations		8 000,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>36 700,00</b>	<b>40 000,00</b>	
752	Revenus des immeubles	36 000,00	40 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	700,00		
<b>TOTAL GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>1 085 846,00</b>	<b>1 104 018,00</b>	<b>0,00</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>			
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 600,00</b>	<b>600,00</b>	
7788	Produits exceptionnels divers	1 600,00	600,00	
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>1 087 446,00</b>	<b>1 104 618,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>37 688,00</b>	<b>30 000,00</b>	
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	30 000,00	
796	Transferts de charges financières	17 688,00		
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sec</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>37 688,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>1 125 134,00</b>	<b>1 134 618,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
--------------------	---------	-------------------------------------	---------------------------	------

				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>473 504,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>1 608 122,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors op</b>	<b>6 000,00</b>	<b>6 000,00</b>	
2031	Frais d'études	5 000,00	5 000,00	
2033	Frais d'insertion	1 000,00	1 000,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (ho</b>	<b>53 700,00</b>	<b>169 120,00</b>	
204133	Projets d'infrastructures d'intérêt national		162 120,00	
2041481	Biens mobiliers, matériel et études		5 000,00	
2041512	Bâtiments et installations	41 700,00	2 000,00	
20422	Bâtiments et installations	12 000,00		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opér</b>	<b>540 380,00</b>	<b>719 500,00</b>	
2111	Terrains nus	160 500,00		
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	5 000,00	
2128	Autres agencements et aménagements de t	2 000,00	40 000,00	
2135	Instal.géné.,agencements,aménagements d	10 000,00	10 000,00	
2151	Réseaux de voirie	5 000,00	5 000,00	
2152	Installations de voirie	260 000,00	520 000,00	
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense c	1 000,00	2 500,00	
21578	Autre matériel et outillage de voirie	7 000,00	7 000,00	
2158	Autres install., matériel et outillage techniqu	5 000,00	55 000,00	
2182	Matériel de transport	49 880,00	30 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	15 000,00	10 000,00	
2184	Mobilier	10 000,00	25 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	10 000,00	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opératio</b>	<b>480 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	
2313	Constructions	480 000,00	35 000,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 080 080,00</b>	<b>929 620,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et reserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>942 594,00</b>	<b>90 000,00</b>	
1641	Emprunts en euros	87 000,00	89 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	
166	Refinancement de dette	854 594,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>4 678,00</b>	<b>1 572,00</b>	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>947 272,00</b>	<b>91 572,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Op. Cpt. Tiers n°12 Aménagement d'un g		520 000,00	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>520 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>		<b>2 027 352,00</b>	<b>1 541 192,00</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opération d'ordre transfert entre section</b>	<b>37 688,00</b>	<b>30 000,00</b>	
	<b>Charges transférées</b>	<b>37 688,00</b>	<b>30 000,00</b>	
2313	Constructions	20 000,00	30 000,00	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	17 688,00		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>864,00</b>		
2313	<i>Constructions</i>	864,00		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>38 552,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT = DEPENSES REELLES + D'ORDRE</b>	<b>2 065 904,00</b>	<b>1 571 192,00</b>	<b>0,00</b>
---	---------------------	---------------------	-------------

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	<b>494 925,00</b>
	+
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
	=
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>2 066 117,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement reçues</b>	<b>154 025,00</b>	<b>441 600,00</b>	
1321	Etats et établissements nationaux	46 000,00		
1323	Départements	77 900,00	62 000,00	
13251	GFP de rattachement	30 125,00	119 000,00	
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		125 600,00	
1348	Autres		135 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilés</b>	<b>854 594,00</b>		
166	Refinancement de dette	854 594,00		
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
<b>Total des recettes d'équipement (sauf 138)</b>		<b>1 008 619,00</b>	<b>441 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>547 955,00</b>	<b>529 371,00</b>	
10222	FCTVA	13 200,00	31 300,00	
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	25 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	509 755,00	473 071,00	
<b>138</b>	<b>Autres subv. d'inv. non transférables</b>			
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation (BA, ré)</b>			
<b>26</b>	<b>Participations et créances ratt. à des pa</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisation</b>	<b>2 050,00</b>		
<b>Total des recettes financières</b>		<b>550 005,00</b>	<b>529 371,00</b>	<b>0,00</b>
<b>45...</b>	<b>Op. Cpt. Tiers n°12 Aménagement d'un g</b>		<b>520 000,00</b>	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>520 000,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>1 558 624,00</b>	<b>1 490 971,00</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnemen</b>	<b>499 352,00</b>	<b>535 000,00</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>34 240,00</b>	<b>18 292,00</b>	
1641	Emprunts en euros	17 688,00		
2802	Frais liés doc. urbanisme & numérisation c	101,00	100,00	
28031	Frais d'études	603,00	527,00	
2804132	Bâtiments et installations	1 182,00	1 182,00	
28041512	Bâtiments et installations	4 529,00	4 529,00	
28041582	Bâtiments et installations	2 357,00	4 175,00	
28132	Immeubles de rapport	6 250,00	6 250,00	
4817	Pénalités de renégociation de la dette	1 530,00	1 529,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>533 592,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>864,00</b>		
2033	Frais d'insertion	864,00		
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>534 456,00</b>	<b>553 292,00</b>	<b>0,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap. / Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT = RECETTES REELLES + D'ORDRE</b>		<b>2 093 080,00</b>	<b>2 044 263,00</b>	<b>0,00</b>
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				<b>0,00</b>
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				<b>21 854,00</b>
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>2 066 117,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°****LIBELLE :**

Chap. / Art.	Libellé	Réalizations cumulées au 01/01/2017	Restes à réaliser 2016 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
<b>DEPENSES</b>			a			

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2016	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c	d

<b>RESULTAT = (c + d) - (a + b)</b> <b>Excédent de financement si positif</b> <b>Besoin de financement si négatif</b>	
---	--

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée d

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2017	Montant des tirages 2016	Montant des remboursements 2016		Encours restant dû au 01/01/2017
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 - Avances du Trésor</b>						
Néant						
<b>5192 - Avances de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51931 - Lignes de trésorerie</b>						
Néant						
<b>51932 - Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
Néant						
<b>5194 - Billet de trésorerie</b>						
Néant						
<b>5198 - Autres crédits de trésorerie</b>						
Néant						
<b>519 - Crédits de trésorerie (total)</b>						

(1) Circulaire n°NOR : INTB8900071C du 22/02/1989;

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (l'article L.2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobili- sation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembour- sements (6)	Profil d'amo- rtisse- ment (7)	Possi- bilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
Néant														
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>					<b>1 342 280,38</b>									
1641 Emprunts en euros					1 342 280,38									
439220901	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	05/07/2005		10/02/2006	120 000,00	F		3,32	3,32	EUR	A	P	N	A-1
87200648	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE AQUITAINE	24/11/2011		16/08/2012	350 000,00	F		5,68	5,68	EUR	A	P	N	A-1
9535397	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	07/04/2015		18/08/2015	139 384,71	F		2,46	2,46	EUR	T	P	N	A-1
9535424	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	07/04/2015		05/09/2015	217 840,24	F		2,46	2,46	EUR	T	P	N	A-1
9535456	CAISSE EPARGNE AQUITAINE NORD	07/04/2015		25/10/2015	515 055,43	F		2,40	2,40	EUR	T	P	N	A-1
16412 Emprunt en unite monetaire francs														
Néant														
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
Néant														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>														
Néant														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>1 342 280,38</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : EURIBOR 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURES DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2017											
	Cou ver ture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2017	Durée résiduelle (en an- nées)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date du vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
<b>164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)</b>		0,00		1 101 823,97					88 625,64	35 564,60	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros		0,00		1 101 823,97					88 625,64	35 564,60	0,00	0,00
439220901	N	0,00		37 369,00	4,00	F		3,32	8 889,68	1 240,65	0,00	0,00
87200648	N	0,00		280 320,24	15,00	F		5,68	12 339,92	15 922,19	0,00	0,00
9535397	N	0,00		125 156,78	10,75	F		2,46	9 780,27	2 989,09	0,00	0,00
9535424	N	0,00		194 546,66	10,25	F		2,46	16 011,99	4 638,89	0,00	0,00
9535456	N	0,00		464 431,29	9,25	F		2,40	41 603,78	10 773,78	0,00	0,00
16412 Emprunt en unite monetaire francs		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions partic. (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Néant												
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>		<b>1 101 823,97</b>					<b>88 625,64</b>	<b>35 564,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau " détail des opérations de couverture ".

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL ( )														
TOTAL ( )														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
NEANT														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
NEANT														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
NEANT														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
NEANT														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
NEANT														
TOTAL (E)														
Autres types de structure (F)														
NEANT														
TOTAL (F)														
TOTAL GENERAL														



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2017 (3)	Type d'in- dices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
--	--------------------------------------	----------------	--	-------------------------------	------------------------	---------------------------------------	------------------------	------------------------	--------------------------	---	--	--	---	--

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice en euro / 2 : Indices inflation française ou zone euros ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écart d'indices hors zone euros / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2017 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts payés au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 768.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structures							
<b>(A) Taux simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nb produits	5					
	% de l'encours	100,00 %	%	%	%	%	%
	Montant en euros	1 101 823,97					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nb prod.						
	% enc.	%	%	%	%	%	%
	Mtt €						

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents  Structures	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<p>(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2017 après opérations de</p>	<p>01/01/2017 après opérations de</p>	<p>couverture éventuelles.</p>				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2017	Date de fin du contrat	Organisme cocontractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
Néant													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
Néant													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
Néant													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
Néant									
<b>Taux variable simple (total)</b>									
Néant									
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
Néant									
<b>Total</b>									

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES	IV
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>
<b>AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 01/01/2017 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>					
<b><u>Auprès des organismes de droit privé</u></b>					
Caisse du crédit agricole					
Caisse des dépôts et consignations					
Caisse d'épargne					
Crédit Local de France / DEXIA					
Crédit Foncier					
Crédit Mutuel					
Crédit National / NATEXIS					
Banques étrangères					
Organismes d'assurances					
Autres prêteurs divers					
<b><u>Auprès des organismes de droit public</u></b>					
Néant					
<b><u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u></b> <b>(ex : émissions publiques ou privées)</b>					
Néant					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

**A2.7 - AUTRES DETTES**

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS ETAT DES PROVISIONS ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3 A4 A5</b>

**A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE		Délégation du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00 €		23/03/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
Linéaire	Autres	5
Linéaire	Subventions d'équipement versées	15

**A4 - ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
<b>Prov. pour risques et charges (2)</b>						
NEANT						
<b>Provision pour dépréciation (2)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b> <b>ETAT DES PROVISIONS</b> <b>ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A3</b> <b>A4</b> <b>A5</b>

**A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/2017	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
NEANT						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B</b>		90 572,00	0,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		89 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	89 000,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		1 572,00	0,00
020	Dépenses imprévues	1 572,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>494 925,00</b>		<b>494 925,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		III 609 592,00	0,00
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		56 300,00	0,00
10222	FCTVA	31 300,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes (b)(2)</b>		553 292,00	0,00
2802	<i>Frais liés doc. urbanisme &amp; numérisation cadastre</i>	100,00	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	527,00	0,00
2804132	<i>Bâtiments et installations</i>	1 182,00	0,00
2804151	<i>Bâtiments et installations</i>	4 529,00	0,00
2804158	<i>Bâtiments et installations</i>	4 175,00	0,00
28132	<i>Immeubles de rapport</i>	6 250,00	0,00
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	1 529,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	535 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>			<b>21 854,00</b>	<b>473 071,00</b>	<b>494 925,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II 494 925,00
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV 494 925,00
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
<b>Total des dépenses réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

**A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
<b>Recettes issues de la TEOM</b>		
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	
<b>Dotations et participations reçues</b>		
74	Dotations, subventions et participations	
<b>Autres recettes de fonctionnement éventuelles</b>		
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires	
013	Atténuations de charges	
<b>Total des recettes réelles</b>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de</i>	
<b>Total des recettes d'ordre</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE LA REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.2.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Acquisitions d'immobilisations</b>	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	
020	Dépenses imprévues	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>RECETTES</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
	<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>	
	<b>Dotations et subventions reçues</b>	
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	<b>Total des recettes réelles</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la section de fonctionnement	
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalt. (en mois)	Date de la délib.	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amort. de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	NEANT						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A8 A9</b>

**A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

<b>N° de l'op. : 12</b>	<b>Intitulé de l'op. : Aménagement d'un giratoire RD 119</b>	<b>Date de délibération : 25/01/2017</b>		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2017 (2)	Restes à réaliser 2016 (3)	Nouveaux crédits votés	TOTAL (4)
<b>DEPENSES (a)</b>			520 000,00	520 000,00
<b>Annulations sur dépenses (c) (6)</b>				
<b>Dépenses nettes (a - c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>			520 000,00	520 000,00
<b>Annulations sur recettes (d) (6)</b>				
<b>Recettes nettes (b - d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2017
	Année	Profil				
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
	NEANT					
<b>Totaux généraux</b>						

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN- ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)**

Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
		Taux (3)	Index (4)	(5) Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en Intérêts (8)	en Capital
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			
								NEANT			

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget .

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	124 190,24
Provisions pour garanties d'emprunts	D	
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>124 190,24</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>1 104 618,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I/II * 100</b>	<b>11,24</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	

## B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					2018	2019	2020	2021	Cumul restant	Total (2)
	NEANT									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

## B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
NEANT									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

## B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/2017	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	NEANT						
	8018 Autres engagements donnés						
	* Au profit d'organismes publics						
	NEANT						
	* Au profit d'organismes privés (1)						
	NEANT						
	Total						

IV - ANNEXES	IV
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>
<b>ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : L' " Organisme bénéficiaire " de la garantie est toute personne titulaire d'un " titre éligible " émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique " Périodicité " n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède. La colonne " Dette en capital à l'origine " correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne " Dette en capital 01/01/2017 " correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/2017. La colonne " Annuité à verser au cours de l'exercice " n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie

#### B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/2017	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	NEANT						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	NEANT						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises						
	NEANT						
	Engagements reçus des entreprises						
	NEANT						
	Total						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT</b>					
20415	<b>Groupements de coll et coll à statut particulier</b>				<b>0,00</b>
	Subvention déqupement		AGGLOMERATION D AGEN	Collectivité territ	0,00
	Subvention déqupement		CCCLB	Collectivité territ	0,00
	Subvention déqupement		SDEE 47	Collectivité territ	0,00
	Subvention déqupement		SIAH du BRUILHOIS	Collectivité territ	0,00
2042	<b>Subventions d'équip. aux personnes droit privé</b>				<b>0,00</b>
	Subvention d'équipement		PASS FONCIER	Collectivité territ	0,00
	Subvention déqupement		PIG DE L AGENAIS	Collectivité territ	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6554	<b>Contributions aux organismes de regroupement</b>				<b>0,00</b>
	Contribution annuelle		CCCLB	Collectivité territ	0,00
	Contribution (Convention C.D.C.)		CDG 47	Collectivité territ	0,00
	Contribution annuelle		SDEE 47	Collectivité territ	0,00
	Contribution annuelle		SDEE 47	Collectivité territ	0,00
	Contribution annuelle		SIAH du BRUILHOIS	Collectivité territ	0,00
	Contribution annuelle		SITE AGEN SUD	Collectivité territ	0,00
	Contribution annuelle		SIVU CHENIL FOURRIERE CAUBEYRES	Collectivité territ	0,00
6558	<b>Autres contributions obligatoires</b>				<b>0,00</b>
	Participation Trx Collèges		AGGLOMERATION D AGEN	Collectivité territ	0,00
65734	<b>Communes</b>				<b>0,00</b>
	Subvention fonctionnement		COMMUNE DE BOE	Collectivité territ	0,00
657362	<b>CCAS</b>				<b>0,00</b>
	Subvention communale		CCAS DE BRAX	Collectivité territ	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>6574</b>	<b>Subv.fonct.aux asso.&amp;autres pers. de droits privé</b>				<b>0,00</b>
	Subvention annuelle		ACMG	Association	0,00
	Subvention annuelle		ADMR	Association	0,00
	Subvention annuelle		AMICALE MAIRES 47 SINISTRES	Association	0,00
	Subvention annuelle		AMIS ABBAYE DE ST MAURIN	Association	0,00
	Subvention annuelle		ANACROUSE AMAC	Association	0,00
	Subvention annuelle		ASBADABRAX	Association	0,00
	Subvention annuelle		ASSOC COMBATTANTS PRISONNIERS ACPG C	Association	0,00
	Subvention annuelle		ASSOC DES PARENTS D ELEVES	Association	0,00
	Subvention annuelle		ASSOC LES GRIFFONS	Association	0,00
	Subvention annuelle		ASSOC ST PIERRE DE BRAX	Association	0,00
	Subventions exceptionnelles		ASSOCIATIONS (Subventions exceptionnelles)	Association	0,00
	Subvention annuelle		BRAX EN FORME	Association	0,00
	Subvention annuelle		CANTINE SCOLAIRE DE BRAX	Association	0,00
	Subvention annuelle		COMITE DES FETES DE BRAX	Association	0,00
	Subvention exceptionnelle		COMITE DU MEMORIAL DEPT INDOCHINE	Association	0,00
	Subvention annuelle		FNACA LE PASSAGE D AGEN	Association	0,00
	Subvention annuelle		FOYER DES JEUNES DE BRAX	Association	0,00
	Subvention annuelle		HANDBALL BRAX ASSOCIATION	Association	0,00
	Subvention annuelle		LA BOULE BRAXOISE	Association	0,00
	Subvention annuelle		PREVENTION ROUTIERE 47	Association	0,00
	Subvention annuelle		SOINS 2000	Association	0,00
	Subvention annuelle		SPA REFUGE DE BRAX	Association	0,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B2.1 B2.2 B3</b>

**B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2017	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2017)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2017) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2017 (2)	Restes à financer de l'exercice 2018	Restes à financer (exercices au-delà de 2018)
NEANT							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

**B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

<b>Libellé de la recette :</b>			
Reste à employer au 01/01/2017 :			
<b>Recettes</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Recettes :			
<b>Dépenses</b>			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		NEANT	
Total Dépenses :			
Reste à employer au 31/12/2017 :			

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/2017 :</b>			
<b>TOTAL Recettes</b>		<b>TOTAL Dépenses</b>	
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/2017 :</b>			

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>		<b>1,00</b>	<b>1,00</b>		<b>1,00</b>
DIRECTEUR GEN. DES SERVICES DE 2000 A 100	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>ADMINISTRATIVE</b>		<b>3,00</b>		<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>2,00</b>	<b>3,00</b>
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1,00		1,00		1,00	1,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME C	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT D'ACCUEIL		1,00		1,00		1,00	1,00
<b>TECHNIQUE</b>		<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>8,00</b>	<b>6,03</b>		<b>6,03</b>
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	4,00	6,00	4,03		4,03
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	1,00		1,00	1,00		1,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>SOCIAL</b>		<b>2,00</b>		<b>2,00</b>	<b>2,00</b>		<b>2,00</b>
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DE	C	2,00		2,00	2,00		2,00
<b>ANIMATION</b>			<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,07</b>		<b>0,07</b>
ADJOINT D'ANIMATION	C		1,00	1,00	0,07		0,07
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>							
NEANT							
<b>TOTAL GENERAL (sauf a)</b>		<b>9,00</b>	<b>5,00</b>	<b>14,00</b>	<b>9,10</b>	<b>2,00</b>	<b>11,10</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017 (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2017	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	347		3-2	
AGENT D'ACCUEIL		ADM			A	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
NEANT						
<b>TOTAL GENERAL</b>						



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2017</b>	<b>C1</b>

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération annuelle)

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2° : emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient

3-3-3° : emploi de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité du temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b> NEANT				
<b>Détention d'une part du capital</b> NEANT				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b> NEANT				
<b>Subventions supérieures à 75000 euros ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b> NEANT				
<b>Autres</b> NEANT				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.4</b>

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
Agglomération d'AGEN		CONTRIBUTION	7 150,00
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
C.D.G. 47 (Centre de Gestion FPT)		CONTRIBUTION	300,00
CDG 47		CONTRIBUTION	
S.I.T.E. Agen Sud (Transport Elèves)		CONTRIBUTION	2 900,00
SDEE (SYND.DEPT.ELECTRICITE ENERGIE 47)		CONTRIBUTION	400,00
SDEE 47		CONTRIBUTION	
SDEE 47		CONTRIBUTION	
SI d'ELECTRIFICATION SUD AGEN		CONTRIBUTION	
SIAH du BRUILHOIS		CONTRIBUTION	
SIAH du BRUILHOIS		CONTRIBUTION	
SITE AGEN SUD		CONTRIBUTION	
SIVU CHENIL FOURRIERE CAUBEYRES		CONTRIBUTION	
SIVU CHENIL FOURRIERE CAUBEYRES		CONTRIBUTION	1 350,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)**

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT	INTITULE / OBJET DE L'ETABLISSEMENT	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS					
CE					
Régie personnalisée					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	N° SIRET	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière						
Lotissement						

IV - ANNEXES	IV
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.</b>	<b>C3.4</b>

Service social et médico-social						
---------------------------------	--	--	--	--	--	--

**C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

CATEGORIE DE SERVICE	INTITULE / OBJET DU SERVICE	DATE DE CREATION	N° ET DATE DE DELIBERATION	NATURE DE L'ACTIVITE (SPIC/SPA)
NEANT				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2016	Taux appliqués par décision de l'assemb. délibérante	Variation des taux / 2016 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation des produits / 2016 (%)
Taxe d'habitation	3 039 000,000	0,000 %	10,300 %	0,000 %	313 017,000	0,000 %
TFPB	1 856 000,000	0,000 %	18,020 %	0,000 %	334 451,000	0,000 %
TFPNB	43 700,000	0,000 %	78,400 %	0,000 %	34 260,000	0,000 %
CFE		0,000 %		0,000 %		0,000 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 938 700,000</b>	<b>0,000 %</b>			<b>681 728,000</b>	<b>0,000 %</b>

